# **fhosq (2)**

**Réunion régulière du conseil d’administration**

**Vendredi 7 septembre 2018 de 19h30 à 22h et**

**Samedi 8 septembre de 9h à 17h**

**Auberge des saisons, Victoriaville**

**PROCÈS-VERBAL**

**Étaient présents** : Josée Crête, présidente Gabrielle Ayotte, administratrice Marc Deschamps, vice-président Stéfany Breton, administratrice

 Andréanne Allard, secrétaire Élie Romanesky, administrateur

 Guillaume Hétu, trésorier Maxime Salois, administrateur

**Observateurs invités** : Daphné Bisson, coordonnatrice de la FHOSQ

 Isabelle Lamontagne, coordonnatrice du COCSPE

 Jean-Marie Messier, directeur général du COFHQ

 Hanneke Ronken, consultante

**Était absent :** Marie-Ève Devost, administratrice

1. **Ouverture de la réunion**

**RÉSOLUTION 03-18-27**

Il est proposé par Gabrielle Ayotte et appuyé d’Élie Romanesky d'ouvrir la réunion à 19h32 le vendredi 7 septembre 2018.

**– adopté à l’unanimité –**

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

**RÉSOLUTION 03-18-28**

Il est proposé par Maxime Salois et appuyé de Stéfany Breton d’adopter l’ordre du jour tout en laissant le point « Varia » ouvert.

**– adopté à l’unanimité –**

1. **Procès-verbal de la réunion du 7 juin 2018 (vidéoconférence)**
	1. **Lecture et adoption du procès-verbal**

 **RÉSOLUTION 03-18-29**

Il est proposé par Élie Romanesky et appuyé de Maxime Salois d’adopter le procès-verbal de la réunion du 7 juin 2018.

**– adopté à l’unanimité –**

* + 1. **Suites au procès-verbal**

Josée Crête fait un retour sur le suivi Répartitions des tâches. Nous reportons le point à une réunion qui suivra l’Assemblée générale annuelle des membres (une réunion en vidéoconférence, uniquement dédié à ce sujet et octobre et la réunion de novembre).

5.0 Bureau Archives : Josée Crête suggère de voir avec les Sociétés d’Histoire du Québec pour savoir s’il ne pourrait pas nous aider dans ce dossier.

6.0 Sylvain Lalonde : Josée Crête avise les membres du conseil qu’elle n’a pas eu sa rencontre avec Sylvain Lalonde, prévu à la fin août, puisque celui-ci n’a pas été au Tournoi annuel de la Fondation du Camp musical d’Asbestos.

6.0 Joël Tremblay : Daphné Bisson nous avise que celui-ci a fait un suivi avec le bureau pour obtenir les coordonnées des enseignants mentionnés lors de la rencontre avec lui en juin. Josée Crête avise qu’elle a su que Monsieur Brochu avait lui obtenu un deuxième refus, cette fois de la part de Télé-Québec.

1. **Rapport de la présidente**
	1. Résumé de la rencontre avec les 3 équipes, ainsi que des rencontres individuelles avec Isabelle Lamontagne et Claudine Roussel

Josée et Daphné ont rencontré Isabelle Lamontagne et Claudine Roussel, en rencontre individuelle, avant la rencontre des trois équipes afin de valider les attentes des deux coordonnatrices face à leur futur rôle au sein de notre organisation. Josée et Daphné ont constaté qu’Isabelle et Claudine ont des forces et faiblesses complémentaires. Elles sont toutes deux ouvertes à parler de l’avenir et à le faire en équipe.

Claudine Roussel a aussi mentionné que sa compagnie d’événementiel pourrait fournir de la main-d’œuvre tout au long de l’année pour un moindre coût. Il faudra s’asseoir et évaluer le tout.

La rencontre des trois équipes s’est planifiée suite à une demande des employés lors de la journée du 16 juin (planification stratégique). Quelques points comme site web, base de données, numéro de téléphone commun, et numéro 1-800 ont été abordés.

* 1. Suivi Compétition Drumline

Reporté au point 10.

* 1. Suivi One pager du Festival

Le CA du Festival a demandé que certains points soient abordés lors de chacune de leur réunion. Claudine sera mandatée pour préparer les documents, ce qui la préparera à planifier les CA dans le futur.

* 1. Rencontre avec Daphné

Josée et Daphné sont en contact régulièrement pour faire le point des dossiers et des défis en cours.

* 1. Rencontre avec Jean-Marie

Jean-Marie Messier a très bien réagi à l’idée de commencer une transition avec Claudine dans le cadre du CA (préparation de documents pour satisfaire aux attentes du CA et transfert de connaissance).

Suite à son départ du bureau du COFHQ, Jean-Marie souhaite demeurer sur le CA du OFF, et ne garantit pas que les employés continueront à faire les deux événements. Il a mentionné à Josée qu’il serait là si Claudine a besoin, mais que si elle désire le faire seule, il la laissera aller.

Jean-Marie a confirmé à Josée les forces et faiblesses de Claudine (les mêmes qu’elle nous avait mentionnés lors sa rencontre personnelle).

* 1. Suivi téléphonique avec Dany Lamothe

Dany Lamothe sera la personne-ressource chez Twigg Musique pour le Festival. Josée l’a appelé pour parler du dossier Long & McQuade et elle lui a mentionné qu’elle était contente qu’il soit le lien.

* 1. Plan de relève / Festival

La planification stratégique nous mènera à prendre des décisions, mais surtout à avoir un meilleur portrait.

* 1. Suivi Long & McQuade

Mario Charrette a demandé une rencontre. Il propose de faire une offre complémentaire à celle que Twigg Musique nous offre.

Après discussion, le conseil d’administration est d’avis de ne pas remettre l’entente, mais de les rencontrer pour entendre ce qu’ils ont à proposer. Le c.a. est frileux face à cette compagnie et ne voudrait pas perdre un commanditaire de longue date au profil d’un commanditaire qui ne restera pas aussi longtemps.

Marc Deschamps suggère de demander ce que L&M fait avec d’autres événements dans le Canada et pourquoi ils sont sur le marché du Québec.

Benoit Turcotte, chez Yamaha, a confirmé à Josée Crête qu’il n’y avait pas d’inquiétude à avoir sur l’avenir de Yamaha à l’appui de nos événements.

* 1. Reconnaissance

Ce sera le 90e anniversaire du Festival et la fête de retraite pour Jean-Marie en juin 2019.

* 1. Numéro de téléphone commun

La FHOSQ, le COFHQ et le COCSPE auront un numéro 1-800 commun ! Merci au COFHQ qui grâce à ces bons liens avec l’Université de Sherbrooke nous avons eu ce service gratuitement. La cascade sera créée d’ici quelques jours et nous pourrons annoncer l’arrivée de ce numéro dès qu’il sera mis en place.

1. **Rapport de la coordonnatrice**
	1. Ministères/ politique
		1. MCC

On reste à l’affût des prochains résultats électoraux. Ne devrait pas avoir d’incidence sur la Politique culturelle. On cherche à savoir comment se concrétisera l’axe 2 qui priorise la pratique culturelle.

* 1. Partenariat
		1. OSM

Pour ceux qui n’auraient pas vu, la FHOSQ était présente à la Virée classique avec son nouveau projet : La Symphonie de la Virée. Orchestre symphonique de 70 musiciens formés en partenariat avec l’OSM et ICI Musique, l’ensemble a été dirigé par Adam Johnson et Maestro Kent Nagano. Un week-end de répétition a un lieu à l’Université de Montréal (les locaux et instruments de percussion nous ont été prêtés gratuitement). Les musiciens provenaient des quatre coins de la province et ont reçu un coaching par des musiciens de l’OSM. Un grand succès ! Ça promet pour l’an prochain, et nous avons 70 personnes qui connaissent un peu plus l’existence de la FHOSQ.

* + 1. Conseil québécois de la musique

Daphné est présentement en discussion avec Claudine Cinq-Mars, coordonnatrice Circulation de la musique, pour créer un projet entre le CQM et la FHOSQ auprès des diffuseurs. Claudine attend quelques retours d’appels avant qu’on puisse vous exposer le projet. Elle teste l’idée auprès de certains diffuseurs qui pourraient faire partie du projet-pilote.

* + 1. Fameq

Aucune nouvelle de FAMEQ suite à leur refus de présenter notre atelier-table ronde. On sait seulement que la thématique que Geoffroy Cloutier-Turgeon (Twigg Musique) nous avait suggéré de soumettre sera le sujet de l’atelier de Maria Séminara et Jonathan Dagenais.

* + 1. QBA (AGA)

On a reçu la grille de prix pour les ateliers à ajouter à notre offre d’AGA. Le tout sera proposé aux membres sur les réseaux sociaux, puis dans l’envoi de la rentrée (qui se fait électroniquement).

* 1. Comités
		1. Communication – calendrier de publication

Un calendrier d’activités de promotion a été créé avec Marie-Ève Devost, Gabrielle Ayotte et Daphné Bisson. Ça nous donne une bonne idée pour nos Infolettres, InfoConcerts et publication à ne pas manquer sur les réseaux sociaux.

Une idée de blogue est aussi sortie de cette après-midi de travail. Le site web pourrait être nourri par un blogue, alimenté par les membres du c.a. (un article par année), sur des sujets variés afin de présenter différents aspects de la Fédération et des membres du c.a. Des sujets seront proposés aux membres du c.a. Ces articles de blogues pourront aussi alimenter les réseaux sociaux à long terme.

* + 1. Formation et développement

Le comité s’est réuni début du mois de juillet. Outre les suivis sur les dossiers de formation en ligne et capsules d’apprentissage des instruments, le comité a décidé de faire des montages vidéos pour présenter quelques récipiendaires de bourses. Le comité a décidé de faire minimum 3 montages, avec des jeunes dans différents camps. Un montage a déjà été fait avec Myriam Ayotte, récipiendaire d’une bourse au Camp musical d’Asbestos. Reste les logos à ajouter. On a des images de boursiers au Camp St-Alexandre et au Camp des Laurentides. Ne reste qu’à faire les montages, et obtenir les autorisations du Camp des Laurentides (qui ne semble pas donner suite à nos courriels). Des suivis seront faits.

* 1. Représentation
		1. Journée de lecture Twigg

Daphné était présente à la journée de lecture Twigg pour représenter la Fédération avec quelques membres du CA. Belles rencontres et surtout une belle occasion d’avoir Hanneke Ronken, qui nous aide dans la planification stratégique, qui a fait 4 entrevues avec des membres et non-membres face au parcours utilisateurs.

* + - 1. 60e anniversaire de Twigg

Josée, Andréanne, Marc, Isabelle, Guillaume et Daphné seront présents pour l’événement célébrant le 60e anniversaire de Twigg musique.

* 1. Formation

Suite à l’invitation de Marie-Ève Devost, Daphné et Isabelle participeront à la conférence Accro, congrès d’innovation et marketing expérientiel, fin septembre.

1. Rapport du trésorier
	1. État des revenus et dépenses au 31 juillet 2018

 **RÉSOLUTION 03-18-30**

Il est proposé par Marc Deschamps et appuyé de Guillaume Hétu d’adopter l’état des revenus et dépenses au 31 juillet 2018.

**– adopté à l’unanimité –**

 **6.1.1 Présentation des chèques au 31 juillet 2018**

 **RÉSOLUTION 03-18-31**

Il est proposé par Marc Deschamps et appuyé d’Élie Romanesky d’adopter la présentation des chèques au 31 juillet 2018.

**– adopté à l’unanimité –**

1. Dossiers politique et de gestion (projets)
	1. Assemblée générale annuelle 2018
		1. Date, lieu et programmation

L’Assemblée générale annuelle aura lieu le 20 octobre prochain, pendant la fin de semaine de formation du Quebec Band Association (QBA), dans les locaux d’Orford Musique de 13h à 15h30. Les membres sont invités à participer aux ateliers proposés par QBA.

L’ordre du jour et le partage des rôles sera effectué à la rencontre préparatoire.

* + 1. Tour de table
			1. Comité de mise en candidature

Le comité de mise en candidature est composé des membres du conseil qui ne sont pas en élection. Andréanne Allard, Gabrielle Ayotte, Marc Deschamps et Maxime Salois sont en élections. Tous ont l’intention de présenter leur candidature avant la date limite.

* + 1. Propositions de changements aux règlements généraux de la FHOSQ

 Le conseil d’administration ne présentera pas de proposition de changement à l’Assemblée.

* + 1. Cotisation 2019

Fidèle à la résolution de 2013, les augmentations de cotisation ont lieu aux années paires. Il n’y aura donc pas de changement cette année.

* + 1. Propositions de changements aux règlements du Concours 2019 + 2020

 Le comité des règlements n’a aucune proposition à présenter pour 2019 ou 2020. Le comité sera à l’écoute des membres lors de l’Assemblée.

* + 1. Propositions de changements aux règlements du Festival 2019 + 2020

 Le comité des règlements n’a aucune proposition à présenter pour 2019 ou 2020. Le comité sera à l’écoute des membres lors de l’Assemblée.

* 1. Comités
		1. Comité de formation
			1. Formation en ligne

Daphné Bisson explique au conseil qu’après discussion avec Josée Laforest, il est déterminé de faire quatre capsules d’ici décembre. Josée Laforest a beaucoup de réticence au format qu’on lui propose pour les capsules. Le travail est de plus en plus ardu. Notre répondant au Ministère de la Culture et des Communications est au fait des avancements du projet.

* + - 1. Mentorat

 La deuxième année du projet de mentorat est lancée. Les inscriptions sont en cours et se termineront au 15 septembre.

* + - 1. Programme d’investissement communautaire de CIRA

Suite à l’obtention du 25 000$ de la part de CIRA, les capsules d’apprentissage d’instruments sont en planification. Pour ce projet, Myriam Laroche a été approchée pour coordonner le projet. Sous la bannière de Catalyst CST, Myriam est une experte de la formation d’animateurs et d’ateliers.

  **RÉSOLUTION 03-18-32**

Il est proposé par Gabrielle Ayotte et appuyé de Maxime Salois de mandater Myriam Laroche, sous Catalyst CST, pour coordonner le projet de capsules CIRA, et d’autoriser la dépense jusqu’à 6 000 $.

**– adopté à l’unanimité –**

* + 1. Comité des règlements
			1. Résolution – juge en chef 2019

Joël Brouillette ne prévoit pas avoir le temps de revenir occuper les fonctions de juge en chef cette année. Il suggère de reconduire avec Myriam Genest-Denis et de rester disponible si elle a besoin d’un coup de main, comme il l’a fait cette année.

 **RÉSOLUTION 03-18-33**

Il est proposé par Andréanne Allard et appuyé par Élie Romanesky de reconduire le mandat de juge en chef pour l’année 2019 à Myriam Genest-Denis.

**– adopté à l’unanimité –**

* + - 1. Changement de libellé- régulier vs intermédiaire

 Le comité des règlements propose un nouveau libellé pour mieux définir les catégories juniors régulières et concentration.

 Régulier vs Intermédiaire

Régulier : Programme de musique offrant moins de 100 heures de formation et bénéficiant de 8 heures (ou moins) de spécialistes (en sectionnelles ou cours privés)

Intermédiaire : Programme de musique offrant 100 heures et plus de formation ET/ ou bénéficiant de plus de 8 heures de spécialistes (en sectionnelles ou cours privés)

 Comme ce n’est pas un changement aux règlements, le tout sera ajouté au cahier des règlements et présenté à l’Assemblée générale d’octobre. Le comité restera alerte aux commentaires au cours de la prochaine année

* + - 1. Ajout de grade pour les catégories sénior

Suite à des interrogations reçues, le comité propose d’ajouter des grades pour mieux définir les catégories sénior, comme il avait été fait par le passé avec les catégories junior A et B.

*- Harmonie sénior ouverte : grade 5 minimum*

*- Harmonie sénior B : grade 3 minimum*

*- Harmonie sénior A : grade 4 minimum*

*- Harmonie sénior C : grade 3 et moins*

 Comme ce n’est pas un changement aux règlements, le tout sera ajouté au cahier des règlements et présenté à l’Assemblée générale d’octobre. Le comité restera alerte aux commentaires au cours de la prochaine année.

* + 1. Comité de développement

Le comité de développement s’est réuni au début du mois de juillet. Il a mis en place un projet test rapide, de capsules vidéos pour présenter les gagnants solistes qui visitent un camp durant l’été. Trois camps différents ont été approchés pour les capsules afin de ne pas représenter qu’un seul camp.

Un projet d’introduction aux activités et projets de la FHOSQ est également abordé dans les classes universitaires. Guillaume Hétu fera les contacts avec les personnes déterminées.

* 1. Prix Reconnaissance
		1. Enseignant de l’année (2 dossiers)

 Le dossier de Denis Ferragne et le dossier commun de Michel Brochu et Odette Boulianne a été reçue dans les dates prévues.

 **Résolution 03-18-34**

 Il est proposé par Andréanne Allard et appuyé de Guillaume Hétu de remettre les prix d’enseignant de l’année aux trois enseignants vu leur haut niveau d’excellence.

 **– adopté à l’unanimité –**

* + 1. Bénévole de l’année (1 dossier)

Le dossier de Marilaine Fournier, présenté par deux bénévoles du conseil d’administration de l’Harmonie Laval et la directrice musicale de l’Harmonie Vivace, a été reçu dans les dates prévues.

 **Résolution 03-18-35**

 Il est proposé par Andréanne Allard et appuyé de Guillaume Hétu de remettre le prix de bénévole de l’année à Marilaine Fournier vu son haut niveau d’excellence.

 **– adopté à l’unanimité –**

 **Résolution 03-18-36**

Il est proposé par Gabrielle Ayotte et appuyé d’Andréanne Ayotte de lever temporairement la réunion à 21h48.

 **– adopté à l’unanimité –**

 **Résolution 03-18-37**

Il est proposé par Stéfany Breton et appuyé de Marc Deschamps de rouvrir la réunion à 9h00, samedi 8 septembre, en l’absence de Guillaume Hétu et Élie Romanesky, et en présence d’Isabelle Lamontagne et Jean-Marie Messier (vidéoconférence).

 **– adopté à l’unanimité –**

1. Festival des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec
	1. Rapport du directeur général

L’équipe avance dans son rapport final, qui déterminera un meilleur portrait de l’édition 2018 qui a accueilli 5957 personnes. Il y aura probablement des manques à gagner dans plusieurs postes budgétaires et donc, un déficit est à prévoir.

Pour les futures éditions, Destination Sherbrooke a modifié ses critères, ce qui permettrait au Festival de présenter des demandes de financement, et pas uniquement pour de nouvelles activités. Destination Sherbrooke sera d’ailleurs sollicité pour aider financièrement le Festival puisque nous sommes en année d’étude de provenance pour remettre à Tourisme Québec (coût de 7 000$ pour le Festival et 7 000$ pour le OFF).

L’édition 2019 du Festival sera celle du 90e anniversaire. Jean-Marie aimerait savoir si le programme souvenir du 75e anniversaire sera mis à jour.

Pour les fêtes du 90e, Jean-Marie a approché Gregory Charles pour porte-parole et aimerait bien avoir le Maire de Sherbrooke pour président d’honneur. La cérémonie d’ouverture sera faite par un ensemble de l’Université de Sherbrooke. Jean-Marie a étudié la possibilité de faire le spectacle Star Wars que l’Ensemble à vents de Sherbrooke a fait cet été, mais il faudrait prévoir 3000$ de budget seulement pour les écrans et la projection.

Josée Crête rappelle aussi que Art en mouvement Québec (AMQ) serait prêt à s’impliquer dans notre événement. S’il y avait un partenariat avec eux, Twigg Musique (par le biais de Geoffroy) pourrait faire venir un grand drumcore américain. Le conseil d’administration s’entend pour dire qu’une activité pour créer des liens avec AMQ serait plus importante que grand drum corps.

Jean-Marie nous mentionne que toutes ces subventions sont confirmées : Patrimoine Canada passe de 48 000$ à 54 000$.

Cette année sera aussi celle des passations de dossiers auprès de Claudine. Le contrat de Jean-Marie se terminera le 14 novembre 2019. Josée Crête ajoute que la planification stratégique permettra de se faire une meilleure idée sur la façon future de structurer les dossiers globaux.

Marc Deschamps croit que Gregory Charles ne viendra pas. On émet l’hypothèse d’avoir Kent Nagano ou du moins quelqu’un de connu plus que dans le milieu de la musique. Daphné fera un suivi avec ces contacts de l’OSM. Nicolas Élis n’est pas assez connu.

En tour de table, les noms d’Émile Proulx-Cloutier et Charlotte Cardin sont suggérés.

Pour le dossier du cahier souvenir/ faits saillants des 90 dernières années, Gabrielle Ayotte et Élie Romanesky (comité archive) prendront le dossier en charge. Il y aura aussi la possibilité de faire un voxpop.

Suite aux commentaires faits par Jean-Marie suite aux difficultés de transferts des dossiers audios après le Festival, on discute de la possibilité que la Fédération reparte après l’événement avec cinq disques durs externes contenant les sauvegardes des commentaires de juges (audio) afin d’éviter des aller-retour de courriel.

**Résolution 03-18-38**

Il est proposé par Andréanne Allard et appuyé de Stéfany Breton que la Fédération achète cinq disques durs pour faire les sauvegardes des commentaires de juges dans chaque salle pendant le Festival.

 **– adopté à l’unanimité –**

* 1. Rapport de la juge en chef (édition 2018)

**Rapport de la juge en chef – Festival des harmonies et orchestres symphoniques 2018**

L’édition 2018 du Festival s’est très bien déroulé, sans accrocs (et sans désistements de juges de dernière minute cette fois-ci!). Ce fut un défi personnel pour ma part, car, bien qu’ayant été juge au Concours pendant quelques années, je n’avais pas remis les pieds au Festival des harmonies depuis environ 20 ans, où j’y étais comme participante (et bien qu’aillant gardé un souvenir marquant et positif, je n’avais aucune idée des rouages du fonctionnement)!

Nous avons eu encore cette année un mélange de juges vétérans et des nouveaux juges, qui ont beaucoup apprécié leur expérience. J’ai remarqué, en me joignant à une catégorie hors-compétition, que certains juges, bien que pertinents dans leurs commentaires oraux et écrits, semblaient finalement moins fluides dans leur clinique. J’ai donc noté cet inconfort de mon côté et me promettant de réajuster le tir l’an prochain. Ceci dit, ça m’a permis d’en discuter informellement avec certains responsables des salles concernées par les cliniques afin d’avoir leur pouls également. On m’a entre autres confirmé qu’un juge d’expérience normalement assigné à la salle 1 avait donné une clinique remarquable avec un groupe de débutants. Je crois que c’est une avenue intéressante à développer avec les années (et j’ai senti que ces juges vétérans sont très ouverts à ce genre d’échange car ce sont avant tout de grands pédagogues qui sont très heureux d’interagir avec un groupe novice et leur chef).

Un détail un peu trivial, mais qui devient important quand la table des juges est située loin des responsables de salle (ex. dans la salle 1), serait peut-être de s’assurer de déposer sur les tables deux ou trois stylos pour les juges. Certains juges ont présumé que ce serait inclus, et il y a eu un petit sprint à faire en début de journée afin d’aller chercher des stylos au secrétariat pour les apporter aux juges. Si ce n’est pas possible de les fournir, peut-être alors le mentionner dans le message aux juges afin que tous puissent prévoir apporter leur propre matériel.

Concernant le message aux juges, je crois qu’il serait bien d’y mentionner que le stationnement est gratuit pour toute la fin de semaine (incluant le vendredi). C’est vraiment un détail, mais c’est une question de moins à se poser en arrivant sur le site (question que j’ai d’ailleurs eue lors de la réunion du vendredi matin).

Le service des boîtes à lunch a été très apprécié par les juges, compte tenu de leur temps limité pour manger. Nous avons eu un juge qui a demandé un lunch végétarien, mais avec un coupon de diner, nous avons pu lui constituer un lunch parmi les choix à la cafétéria et lui apporter directement. Ce ne fut donc pas problématique.

Les juges de la compétition de Drumline ont souligné la présence d’un formulaire plus ou moins adéquat pour ce type de compétition, notamment avec la présence d’indicateurs de justesse et l’absence d’une catégorie sur la chorégraphie. Ils l’ont tout de même adapté à leurs notes de jugement, mais je crois qu’il serait intéressant, au fur et à mesure que nous délaissons les formulaires en papier carbone, de développer un modèle spécifique à la compétition de Drumline.

Pour terminer, la fin de semaine, bien qu’intense, s’est déroulée de manière magistrale, grâce au travail impeccable des membres de l’équipe d’organisation et des bénévoles. Ceux-ci font un travail impressionnant, autant en amont de la compétition que pendant la fin de semaine même. Je tiens bien sûr à mentionner que plusieurs juges ont souligné à leur tour la qualité de l’organisation et l’accueil chaleureux de l’équipe en place. Le Festival est considéré comme une institution importante dans le milieu musical et son importance pédagogique est reconnue par les maîtres et juges que j’ai contacté. Plusieurs m’ont d’ailleurs confirmé qu’ils considéraient comme un devoir de revenir et redonner aux nouvelles générations de musiciens ce qu’ils avaient eux-mêmes reçu comme étudiants ou jeunes professeurs.

Ce fut moi-même un plaisir et un honneur de me joindre à cette équipe exceptionnelle et j’apprécie toute l’aide et le support que j’ai reçu généreusement de l’équipe de la FHOSQ, du Festival et de Joël Brouillette, autant dans les étapes d’embauches que durant la fin de semaine.

Myriam Genest-Denis, 10 juin 2018

Suite aux commentaires reçus vis-à-vis la feuille de commentaire pour la catégorie Drumline, on se demande s’il ne serait pas possible de :

 - Demander à l’AMQ de nous fournir les juges et le format de feuille de commentaires ?

 - Proposer de travailler en équipe avec eux sur ce dossier ?

Une nouvelle feuille de commentaires peut dans tous les cas être faite spécifiquement pour cette catégorie.

* 1. Festival 2019
		+ 1. Demandes de changements aux règlements 2019

La catégorie Hors-compétition changera de nom pour Catégorie Classe de maître qui est plus représentative. On devra mieux mettre en valeur les bourses remises par tirage.

On pourra mousser le financier de cette catégorie auprès de fondation ou commanditaire en mentionnant son caractère éducatif. Le conseil s’interroge sur la valeur du prix et si celui-ci ne devrait pas être une réduction (100%) des frais d’inscription pour l’année suivante. Il pourrait aussi être sous forme de panier cadeaux (Rabais Twigg + congé inscriptions + … ).

* + - 1. Révision du cahier d’inscription 2019

La révision du cahier des règlements constituera à modifier de libellé régulier et intermédiaire et l’ajouter les grades pour les sénior.

*Jean-Marie quitte la réunion.*

1. Concours solistes et petits ensembles de la FHOSQ
	1. Rapport de la coordonnatrice

Le rapport de la coordonnatrice est disponible en annexe. Isabelle Lamontagne nous parle entre autre que Nicolas Élis n’était malheureusement disponible pour être porte-parole. Daphné Bisson demandera à nos contacts à l’Orchestre symphonique de Montréal si André Moisan pourrait être le porte-parole 2019. D’ailleurs, Isabelle propose de planifier un lieu de tournage pour les auditions de la prochaine Symphonie de la Virée (si deuxième édition il y a).

La présidence d’honneur est déjà trouvée. Le concert du samedi soir sera fait par le Vicas Drumline. La cérémonie de clôture sera faite par le Vicas Big Band.

La Ville de Victoriaville a renouvelé sa subvention au fonctionnement. Le projet de Médiation est à sa deuxième année sur trois (5 000$ par an, 1 000$ pour la Ballade gourmande). La Comission scolaire a aussi renouvelé son entente.

Grande nouvelle ! Le Ministère du Tourisme accorde une subvention de 7 000$, plus 3000$ pour faire l’étude de recensement des publics.

Plusieurs commanditaires ont déjà renouvelé. Le Concours est toujours plus présent dans les réseaux et dans la communauté.

Le OFF Concours demande de plus en plus d’heures dans l’horaire d’Isabelle. Le OFF Concours animera en musique 6 jeudis Rendez-vous Gourmands. Mention que les représentants des instances gouvernementales sont bien heureux de voir les organismes locaux s’entraider.

La TVCBF refera son émission Band de Garage. 10 groupes de la région Centre-du-Québec ont été recrutés par le Concours pour être les têtes d’affiche de ce concept.

Isabelle mentionne finalement que 1300 heures ne sont plus un nombre suffisant d’heures pour couvrir tout le travail à faire.

Les chefs de secteur seront tous de retour. On ajoutera un kiosque «visite des lieux/ accompagnement des gens dans l’école» en service additionnel.

Marc Deschamps demande si la catégorie des Duos est rentable. Pour savoir s’il faut tenir une deuxième édition ou non. Isabelle et Daphné réponde que le calcul n’a pas été fait, mais considérant le 7 000$ (obtenu grâce aux 3 jours d’événement), on peut considérer que ce n’est pas négatif comme impact.

* 1. Rapport du juge en chef (édition 2018)

**Rapport de la juge en chef – Concours solistes et petits ensembles 2018**

L’édition 2018 s’est très bien déroulée, sans accrocs majeurs; j’ai eu à effectuer deux remplacements de dernière minute, un à une semaine d’avis et un à 24h d’avis, mais j’ai pu trouver des remplaçants rapidement parmi notre équipe de juges 2018, ce qui, au final, n’a pas causé d’incident.

Dû à la tenue de plusieurs concerts et évènements en même temps que le Concours (concerts de l’OSM et OSQ, notamment), nous avons dû explorer un peu plus pour trouver des juges dans certaines catégories, mais ceux-ci se sont facilement intégrés à l’équipe de juges, et la fin de semaine s’est avérée un succès. J’ai d’ailleurs reçu des éloges venant de collègues enseignants concernant la qualité et la pertinence des commentaires de certains nouveaux juges. J’ai eu un peu plus d’informations à donner aux nouveaux juges de la salle 1 concernant le déroulement, mais une fois la compétition commencée, ils ont pris le rythme facilement et le tout s’est passé de manière très fluide.

La nouvelle catégorie du vendredi soir s’est bien déroulée également. Une recommandation que je pourrais faire, si c’était possible, serait d’avoir le détail de l’instrumentation afin que je m’assure de sélectionner adéquatement les juges pour chaque salle. Pour cette année, j’y suis allée avec le nom des ensembles, ce qui me donnait de bons indices, mais une catégorisation (même si elle rassemble plusieurs groupes d’instruments), me rassurerait dans mes choix de juges et leur spécialisation. C’est une catégorie que je trouve très intéressante et promet un bel avenir de développement. J’en ai d’ailleurs parlé à certains élèves qui sont parfois trop gênés de se présenter en solo et dont l’école n’offre pas l’encadrement de groupes de musique de chambre.

Parlant de musique de chambre, nous avons eu à répondre à une situation où les juges ont vécu un malaise : un groupe de niveau collégial où les étudiants étaient dirigés par leur professeur. Rien n’indique dans le règlement que c’est interdit, mais les juges ont exprimé leur malaise face au fait de les comparer à des ensembles non-dirigés, citant en exemple certains groupes où la prestation avait été difficile et auraient eu moins de difficultés s’ils avaient été dirigés. Nous avons convenu que cette situation pouvait se comparer avec un étudiant soliste qui joue de mémoire et l’autre non, mais effectivement, une réflexion pourrait se poser sur ce sujet si cette situation revenait.

En terminant, j’aimerais dire qu’une abondance de commentaires élogieux ont été faits par les juges concernant l’organisation de la fin de semaine. Ceux-ci sont toujours impressionnés par la qualité et l’efficacité de l’organisation du Concours, ainsi que par la gentillesse de tous, incluant les membres de l’organisation et les bénévoles. La réputation du Concours dans le milieu musical québécois n’est plus à faire et les juges que j’ai contactés étaient honorés d’être invités à y participer. Ce fut pour moi-même un honneur d’en faire partie cette année et j’aimerais remercier l’équipe de la FHOSQ dans cette transition et bien sûr, Joël Brouillette, qui m’a été d’un support incroyable.

Myriam Genest-Denis, 10 juin 2018

* 1. Concours 2019
		1. Demande de changement aux règlements 2019

Sans en faire une catégorie officielle, la catégorie «T’es pas game» sera créée. Le comité qui s’en chargera sera composé d’Andréanne Allard, Marie-Ève Devost et Isabelle Lamontagne. Ça pourrait se dérouler le dimanche entre la fin des compétitions et le début de la cérémonie de clôture.

Aucune demande de changement n’a été demandée.

* + 1. Révision du cahier d’inscription 2019

Une note sera ajoutée au cahier pour définir le mot concurrent étant « les musiciens ayant joués, pour qui une note a été donnée. » Cet ajout est en réponse à de nombreux courriers demandant pourquoi une catégorie est tombée sous la barre de 7 concurrents après la sortie de l’horaire ne recevrait pas une bourse de premier prix.

1. Affaires diverses

Aucun point n’est ajouté.

1. Prochaines rencontres

Le conseil d’administration confirme les prochaines rencontres :

* Réunion préparation à l’AGA : 17 octobre
* Atelier planification stratégique: 19-20 octobre (Orford)
* AGA 2018 / 20 octobre (Orford)
* 4e réunion du CA : 23-24 novembre (Victoriaville)

**Résolution 03-18-39**

Il est proposé par Gabrielle Ayotte et appuyé de Andréanne Allard de lever la réunion à 12h06.

**– adopté à l’unanimité –**

**Résolution 03-18-40**

Il est proposé par Marc Deschamps et appuyé de Andréanne Allard de rouvrir la réunion à 13h30.

 **– adopté à l’unanimité –**

1. FHOSQ-Gouvernance
	1. Comité planification stratégique
		1. Dépôt du diagnostic

Hanneke Ronken se joint à la réunion pour présenter le diagnostic d’entreprise pour alimenter le deuxième atelier qui permettra d’identifier les orientations, axes et actions qui seront dans la planification stratégique 2019-2022. Le diagnostic est présenté en annexe.

 Les membres du conseil d’administration sont tous en accord avec les axes présentés par la consultante, qui seront développés lors des ateliers du 19 et 20 octobre.

1. Lever de la réunion

**Résolution 03-18-41**

Il est proposé par Marc Deschamps et appuyé de Élie Romanesky de lever la réunion à 16h20.

 **– adopté à l’unanimité –**